

AUTREVILLE INFOS

Mars - Avril 2021

Edito - Les mots du maire



Le temps passe et nous restons encore depuis maintenant plus d'un an sous la pression de l'épidémie de COVID. Les annonces, les mesures s'enchainent, parfois difficiles à comprendre, mais malgré l'accélération de la campagne de vaccination, les services d'urgence ne désempassent pas. Nous sommes toutes et tous démoralisés par cette ambiance tellement triste. Etre sociaux, nous vivons sous le couvre-feu, sans restaurants, sans spectacles, sans cinéma, sans rencontres. Pourtant, l'horizon se dégage et nous voyons je pense le bout du tunnel. L'été devrait être plus favorable et grâce à la vaccination, si tout le monde joue le jeu, nous devrions nous débarrasser de cette maladie avant la fin de l'année. Pour ce qui nous concerne, élus, associations, habitants, nous allons nous projeter avec espoir vers l'été. Annulée l'année dernière, la fête de l'été, du feu, de la musique devrait pouvoir se tenir le 26 et 27 juin prochain en plein-air aux étangs d'Autreville. Les communes et les associations de Millery et Autreville-sur-Moselle se mobilisent pour l'organisation de la 3^e édition de la manifestation « De la terre au feu ». Des cuissons spectaculaires de céramiques, des animations diverses et variées, des concerts vous seront proposés ainsi que de la restauration et une buvette pendant les deux jours. Nous aurons enfin le plaisir de nous retrouver, de discuter et de passer de bons moments ensemble. Si nécessaire, nous repousserons cette manifestation fin août.

Autre sujet, le premier article de ce bulletin vous informe de la saisie par le Conseil Municipal de l'opportunité d'acheter la maison mise en vente au 1 rue de la Source, opportunité qui ne se présentera pas deux fois. Grâce à cette acquisition une nouvelle placette sera aménagée avec des places de stationnement en matériaux infiltrants. La mise en lumière de cet espace pourra être réalisée par la Communauté de Communes. Nous allons aussi prendre soin de notre église aujourd'hui mal en point et que j'ai décidé de fermer jusqu'à complète mise en sécurité. Vous trouverez les informations à ce sujet dans ce bulletin.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un joli printemps ensoleillé et plus gai que le précédent.

Le maire – Jean-Jacques BIC

SOMMAIRE

PAGE 2 – PLACETTE EGLISE – COUR DE L'ECOLE – FERMETURE DE L'EGLISE

PAGE 3 – PROJET D'AMENAGEMENT – ELAGAGE DES ARBRES

PAGE 4 – HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE – INFOS DU SIAMA

PAGE 4 – LOI SUR LE PATRIMOINE SENSORIEL DES CAMPAGNES

PAGE 5 – NOUS AVONS TESTE POUR VOUS : LE RESEAU DES MEDIATHEQUES

PAGE 6 – ECOLE EMILE SCHMITT

PAGE 7 – ECOLE MARGUERITE REITZ – ACCUEIL PERISCOLAIRE

PAGE 8 – LA CLE DES CHAMPS ET LE VERGER PEDAGOGIQUE

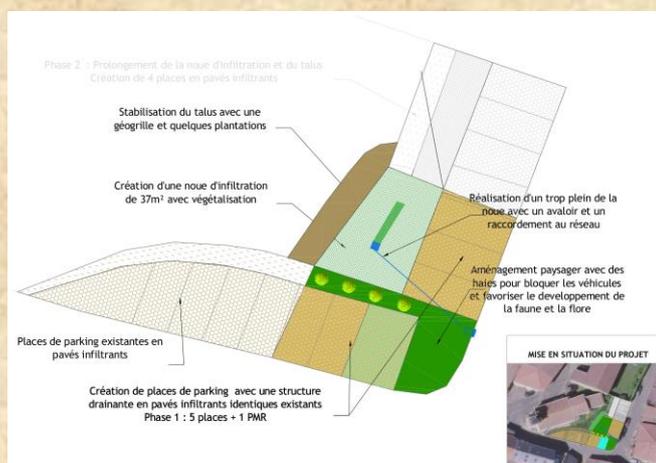
PLACETTE EGLISE



L'équipe du conseil municipal a saisi l'opportunité d'acquérir la maison située à l'angle de la Grande Rue et de la rue de la Source qui était mise en vente.

Nous avons également trouvé un accord avec les propriétaires de la parcelle voisine, située rue de la Source, sur laquelle se trouve une maison partiellement démolie.

Des travaux de démolition des deux maisons seront programmés dès l'acquisition réalisée. De nouvelles places de parking, un aménagement paysager vont ainsi embellir le cœur de notre village et, notamment, mettre en valeur notre église.



Le projet tel qu'il pourrait voir le jour

Le coût total de cet aménagement s'élèvera à 105 000 € dont 65 000 € d'acquisitions, 13 000 € de démolition et 27 000 € d'aménagement. La commune demandera des subventions à l'Agence de l'Eau et à la Région Grand Est pour un montant de 30 000 €. Afin de ne pas empêcher les autres investissements prévus cette année, vu le désendettement de la commune, le Conseil Municipal a décidé de recourir à un emprunt de 70 000 € auprès du Crédit Agricole pour financer totalement cette opération. Cet emprunt sur 12 ans à un taux de 0,43 % sera sans grande conséquence pour le budget de la commune avec des remboursements annuels de 6 000 € (à comparer avec les plus de 42 000 € que nous remboursions jusqu'à présent).

Cour d'école et salle communale



Du vivant dans ma cour

Grâce à des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse allant jusqu'à 70%, une étude va être lancée cette année pour aménager la cour de l'école maternelle ainsi que la transformation de l'atelier communal situé en-dessous en une nouvelle salle communale. Un projet d'ensemble comprenant l'école, la salle polyvalente et le talus de la place du Lavoir sera mis en œuvre durant ce mandat et cela dès cette année.

La cour de l'école en piteux état va être réaménagée avec des espaces paysagers, des coins jardin et détente. Plusieurs projets seront présentés et nous aurons à choisir ensemble !

Les façades des bâtiments seront également rénovées pour faire un bel ensemble Place du Lavoir.

Les travaux de la cour de l'école seront également largement subventionnés par l'Agence de l'Eau.

FERMETURE DE L'EGLISE



À la suite d'infiltrations d'eau par la toiture, une partie d'une corniche s'est détachée du plafond. Notre assurance a été informée et un devis a été demandé pour la réparation de la toiture et de la corniche.

Nous avons d'autre part remarqué des fissures très préoccupantes apparues sur les voûtes et les arcs du chœur. Une expertise va être demandée à un bureau d'études spécialisé. Nous attendons la décision de notre assureur pour démarrer cette expertise. En attendant, le maire a pris un arrêté pour fermer

l'église jusqu'à la résolution des problèmes. Le diocèse a été prévenu.

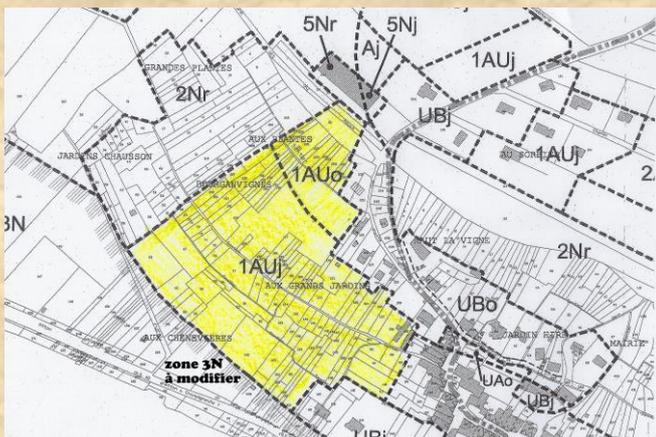


Le concert classique « Pratiq'Am » prévu dans l'église le vendredi 11 juin par le Duo Cardellino (flûte et violon) a dû être annulé à notre grand regret.

PROJET D'AMENAGEMENT

Ainsi que nous nous y sommes engagés, nous donnons les informations sur le projet d'aménagement de la société STV au fur et à mesure que nous en avons.

Le plan d'aménagement est bien avancé, mais à la suite d'une réunion avec le service instructeur de la communauté de communes et avec le service juridique de l'Association des Maires, l'aménageur a encore des étapes à franchir avant de déposer son permis.



Le déclassement des chemins

Si les sentiers à la périphérie de la zone seront conservés intégralement, le chemin principal sera transformé en cheminement piéton et doit pour cela être intégré au projet. D'autres sentiers, aujourd'hui disparus à l'intérieur de la zone, devront être déclassés. Pour cela, le conseil municipal devra soumettre ce déclassé à enquête publique, ce qui sera fait prochainement.

La modification de la zone 3N

Depuis l'élaboration du PLU en 2006, le schéma d'intention prévoyait bien une route d'accès de la zone 1AU à la route départementale pour ne pas envoyer la circulation de ce nouveau quartier dans le village. **Or, un défaut dans le règlement du PLU sur la zone 3N au sud du projet n'autorise pas de création de voirie.** Il nous faut remédier à ce défaut. Pour cela, le conseil municipal va entreprendre **une modification simplifiée du règlement de cette zone 3N** pour autoriser une création de voirie afin que la circulation de ce nouveau quartier ne passe pas par le village. Des démarches sont en cours avec la préfecture et un bureau d'études spécialisé pour valider cette modification simplifiée, peu onéreuse et non soumise à enquête publique.

ELAGAGES DES ARBRES



A la sortie de l'hiver, l'entreprise Serin de Loisy a assuré l'élagage des arbres du bord de Moselle jusqu'à l'entrée de Millery.

Les arbres de la rue du Sorbier ont été entretenus de la même manière.



A la demande du SIAMA, l'entreprise SERIN a également entrepris le long et nécessaire faucardage des roseaux sur la station d'épuration.



HORAIRES DU SECRETARIAT



Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, notre secrétaire de mairie a commencé son travail à temps plein à la mairie d'Autreville. A noter qu'elle est mise à disposition du syndicat d'assainissement six heures par semaines.

Les horaires d'ouverture du secrétariat ont donc été modifié pour un meilleur service aux habitants :

LUNDI de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 18h00

MARDI de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 18h00

JEUDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 9h00 à 12h00

INFOS SIAMA

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES



**ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE**

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

Le nombre de lingettes retrouvées dans les paniers du réseau d'assainissement et la quantité de mégots de

cigarettes trouvés dans notre station d'épuration ont fortement augmenté ces derniers mois.

Ces augmentations sont probablement dues à la crise sanitaire : usage plus fréquent de lingettes désinfectantes et présence à domicile des fumeurs. Mais elle est, en premier lieu, le résultat de pratiques interdites : jeter les lingettes dans les WC, se débarrasser de ses mégots dans les égouts.

Ces gestes inconscients ont au moins trois conséquences :

- Augmenter le travail des personnes qui effectuent le nettoyage des paniers avant les pompes,
- Détruire à moyen terme les 8 pompes de relevage du réseau d'assainissement (coût d'une pompe : 4 000 €)
- Polluer la station d'épuration (donc la nature) avec des mégots et des lingettes qui mettront plusieurs années à se dégrader.

Ne jetez dans les toilettes que du papier toilette !



Pompe de relevage bouchée par des lingettes

PATRIMOINE SENSORIEL



L'arrivée du printemps – et l'amélioration de la situation sanitaire – vont nous permettre de ressortir

et profiter de la campagne et de la vie de notre village rural.

Ce « déconfinement » printanier s'accompagne malheureusement de plus en plus souvent de conflits de voisinages parce que le coq du voisin chante trop souvent, parce que les cloches de l'église sonnent trop fort, ou parce qu'un tracteur passe dans la rue. Probablement signe des temps actuels avec l'augmentation de l'intolérance, de l'individualisme et de la judiciarisation des conflits, ces comportements s'appuient sur une image idéalisée et fautive de la campagne comme une nature silencieuse sentant la rose et oubliant ainsi que la ruralité grouille de vie (humaine et animale). Que vous le vouliez ou non, les oiseaux sifflent, les coqs chantent, les insectes bourdonnent, les vaches meuglent, les cloches sonnent, les tracteurs pétaradent, les associations se rassemblent, les hommes et les femmes se croisent et parlent (parfois fort) dans la rue : c'est la vie « normale » d'une commune rurale.

Comme le rappelle Joël GIRAUD (Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité), « *La vie de la campagne suppose de supporter quelques nuisances, rien ne serait plus illusoire que de céder à une vision bucolique ou fantasmée d'une ruralité paisible, aphone et inodore.* ». Une loi sur « **Le patrimoine sensoriel des campagnes** » visant à reconnaître cette spécificité rurale a d'ailleurs été adoptée le 21 janvier dernier par le Parlement.



ADOPTION DE NOTRE PROPOSITION DE LOI

Protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises:

- Reconnaître que les bruits et les odeurs de la campagne constituent son patrimoine sensoriel
- Consacrer ce patrimoine sensoriel dans le code de l'environnement ainsi qu'au sein de l'inventaire général du patrimoine culturel
- Identifier, valoriser et protéger ce patrimoine sensoriel de nos campagnes

Autreville Sur Moselle a toujours défendu la ruralité. Celle-ci est indissociable de ses coqs qui chantent le matin, du clocher qui sonne toutes les heures, des agriculteurs et associations qui font vivre le village. Ensemble respectons cette vie rurale et soyons respectueux les uns des autres !

Attention toutefois : cette loi n'est pas faite pour légitimer les nuisances de voisinage et notamment les nuisances sonores réglementées par arrêté préfectoral. **Il reste interdit d'utiliser ses outils**

bruyants (tondeuse, motoculteur, perceuse, ...) à certaines heures notamment le week-end ! Ces règles seront rappelées dans le prochain bulletin.

Le guide complet de cette loi est en téléchargement sur le site Internet de la commune sous l'onglet « Autreville Infos ».

NOUS AVONS TESTE POUR VOUS Le réseau des médiathèques



Christine souhaite partager avec nous son expérience de fidèle abonnée au réseau des médiathèques du Bassin de Pont-à-Mousson.

« Le réseau, ce sont sept médiathèques avec un catalogue commun et une carte d'adhésion annuelle unique au prix de 10 € (gratuit pour les mineurs). Vous pouvez accéder au catalogue en ligne et effectuer des réservations par le portail du site <https://pontamousson-pom.c3rb.org>

Le principe est que vous pouvez emprunter ou rapporter vos ouvrages, DVD, CD, Jeux vidéo dans l'un ou l'autre des établissements. Pour ma part, je choisis la proximité et je fréquente régulièrement la bibliothèque de Loisy ou les médiathèques de Dieulouard ou Pont-à-Mousson au gré de mes envies et déplacements.

A Loisy le samedi matin, je retrouve des bénévoles accueillantes, des habitants des villages voisins qui partagent leurs avis et coups de cœur pour leur dernière lecture. Je repars à chaque fois avec un ouvrage recommandé qu'ils viennent de rendre. C'est un lieu de convivialité, d'échanges où chacun trouve plaisir à la rencontre.



La médiathèque récemment construite à Dieulouard offre un choix très important d'ouvrages, de littérature enfantine, de CD ou DVD, de revues diverses. Les locaux sont clairs, agréables, l'accueil et les conseils excellents. Je suis bien loin d'en avoir épuisé toutes les ressources !



La médiathèque de Pont-à-Mousson est actuellement en travaux et fonctionne en attendant à la chapelle de l'Institut. J'attends avec impatience de voir le résultat du nouvel équipement

résolument orienté vers le numérique sans renoncer, je l'espère, au support papier particulier que reste le livre.

Le réseau des médiathèques a également construit un partenariat avec le cinéma Concorde, propose des ateliers d'écriture, d'activités artistiques pour adultes et enfants et un atelier de théâtre.

Pour 10 € par an, vous avez accès à une offre culturelle variée et sans cesse renouvelée. Alors, n'hésitez pas, allez à la découverte du réseau des médiathèques du Bassin de Pont-à-Mousson ! »

ECOLE EMILE SCHMITT



Ce début d'année a été marqué par l'arrivée de la neige. L'occasion de faire des boules de neige, un bonhomme de neige, de découvrir nos pas dans la neige et de comprendre « c'est quoi la neige ? »



Lola Genay, qui effectuait un stage en tant qu'ATSEM nous a bien aidés à réaliser les crêpes, à l'occasion de la chandeleur !

Au vu des dernières mesures sanitaires, nous n'avons pu organiser Carnaval avec les élèves de Millery. C'est donc à l'école que nous avons fêté Carnaval : déguisements variés, activités diverses et goûter de beignets.



Courant Février, tous les parents ont été reçus par la maîtresse pour faire le bilan du 1^{er} semestre. Une 2^{ème} rencontre aura lieu courant juin.

Au mois de Mars, nous assisterons à un spectacle « les Cinq sens », animé par Fabienne Negri. Il aura lieu à l'école à partir de 14h.

Le prochain conseil d'école est prévu le 25 Mars. Si vous avez des questions ou des points que vous souhaitez aborder, n'hésitez pas à vous rapprocher des représentants des parents d'élèves : Anne Fleur Cadert (maman de Baptiste et Clément) ou Ségolène Deck (maman de Lucas).



Les inscriptions pour les futurs élèves (nés de 2018 à 2016) se déroulera la semaine du 17 au 21 Mai 2021. Pour une meilleure organisation, j'invite tous les parents concernés à me contacter par mail : ce.0540184g@ac-nancy-metz.fr ou par téléphone 03.83.24.90.75 (Marie Lequèvre) pour convenir d'un rendez-vous.

ECOLE MARGUERITE REITZ



Vendredi 19 février, les élèves de l'école ont fêté carnaval : beaucoup sont venus déguisés et tous ont pu déguster quelques beignets de carnaval offerts par la coopérative scolaire.



Dans le cadre du projet d'école sur les images animées, les GS CP CE1 ont fabriqué de jolies toupies qu'ils sont fiers de nous faire admirer.

Mardi 16 février, les élèves de CE2 CM1 CM2 se sont rendus à la maison des sciences à l'INSPE de Maxéville pour bénéficier d'une animation sur les microorganismes. Ils ont notamment travaillé sur le rôle des levures dans la fabrication du pain. Ils ont réalisé diverses expériences grâce à du matériel scientifique mis à leur disposition.



Vendredi 19 février, les élèves de CE2 CM1 CM2 ont reçu dans la classe une artiste qui leur a proposé un atelier sur le gribouillage en lieu et place d'un spectacle qui devait avoir lieu au TGP de Frouard. Les élèves ont expérimenté plusieurs gribouillages dans diverses situations : de la main "inhabituelle", en fermant les yeux, en tenant le crayon avec les orteils...



Lundi 8 mars tous les élèves de CE2 CM1 CM2 ont brillamment réussi leur permis piéton en répondant correctement au petit test proposé par la police du Bassin de Pompey.

ACCUEIL PERISCOLAIRE



En janvier, nous avons participé à un concours organisé par le PEL. L'idée était de reproduire une œuvre à notre manière. Nous avons décidé de participer et de recopier l'affiche du film « Nos jours heureux ». Pour la petite histoire, il s'agit d'un séjour en colonie de vacances avec une équipe d'animation motivée, le groupe d'enfants, les sorties, les inspections, ... un thème qui nous correspond bien. Ensemble, nous avons cherché les éléments clés de la photo : les lits, couvertures, les sacs... et avons essayé de les reproduire. Nous avons eu la chance d'avoir la double porte dans la salle comme dans le film. Nous avons fait des affiches en peinture, pour le titre et l'annonce du film.

Voici quelques phrases entendues ce jour-là :

- Allez, on recommence !

- Gabin et Adam, rapprochez-vous...
- Blandine, fais semblant de remettre ta chaussure
- Aïe, j'ai encore reçu le ballon ! (Margot)
- Victor, lance le sac un peu plus tard ! Euh trop tard !
- Elioth regarde par ici !
- Clic, Allez, on recommence !

Nous avons passé de bons moments ensemble. Nous avons remporté un bon d'achat de 60 € pour la structure à "La caverne du Gobelin", boutique de jeux à Pont-à-Mousson. Encore merci aux familles qui se sont connectées sur Facebook et ont voté pour la photo ! Et merci au PEL pour cette belle initiative !

ASSOCIATION LA CLE DES CHAMPS

Voilà le printemps ! Nos saisons « remettent les pendules à l'heure » et nous rappellent que le cycle de la nature est immuable, même si changement climatique et pandémies viennent semer la zizanie ; Il faut aller de l'avant, nos arbres en témoignent.



Au verger du Rouot, les bourgeons pointent, les fleurs roses des pêchers et abricotiers sont prêtes à s'ouvrir. Rien n'est gagné, les gelées sont toujours à l'affût, le soleil réchauffe tout doucement (pas trop comme l'an dernier, il faut espérer !), la pluie est capricieuse, mais laissons faire. Nos arbres sauront s'adapter comme nous en cette période hors du commun.



Nous sommes à leur côté, en leur apportant un minimum d'attention. Plusieurs samedis de suite, élus et bénévoles de la Clé des Champs ont aéré le sol autour des arbres, pratiquer une petite taille d'entretien. Un super travail de débroussaillage a été fait le long des clôtures et autour des buses qui étaient envahies de ronces et clématites sauvages.

Ce type de travaux est plutôt ardu mais nécessaire pour que cette belle parcelle de campagne soit agréable à regarder, à fréquenter où l'on pourra bientôt « s'y lâcher » en organisant des animations, rencontres avec ou sans pot de l'amitié. Et toute l'année nous pourrons voir grossir et mûrir les fruits, chaparder par gourmandise et au moment de la récolte, ramasser tous ces fruits pour faire compotes, confitures et autres douceurs qui régaleront petits et grands. Voilà comment un verger peut nous amener à demain et ensemble.



Dans le prochain bulletin, nous vous informerons des animations et activités qui pourront être proposées au cours de l'année. Un besoin d'information ou de conseils en arboriculture, à propos de l'association, une envie de participer avec la Clé des Champs à l'animation du verger pédagogique ? Contactez Françoise Beuvelot au 06.18.37.43.22 ou la mairie qui est au cœur du verger pédagogique. **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**



Autreville *INFOS* – Mars-Avril 2021
www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr
www.facebook.com/autrevillesurmoselle/

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC
 Rédacteurs : Mélanie ANDERSEN, Séverine DESSALLE, Laurent MULLER, Christophe PACHOUD et Jean-Jacques BIC
 Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.
Imprimé par nos soins

